

La FNAREN rappelle les 5 conditions d'une école

bienveillante inscrites dans la charte :

1. Que l'enfant, ses droits et devoirs soient la valeur de référence constante et qu'il soit toujours considéré dans sa globalité et son histoire.

2. Que le développement de ses capacités d'apprentissage et de socialisation soit la préoccupation première de la communauté éducative et qu'une aide spécifique lui soit partout apportée chaque fois que nécessaire, quelque soit son lieu de scolarisation.

3. Qu'il soit constamment mis en position d'acteur dans la construction de ses savoirs.

4. Qu'il puisse faire, à l'école, l'apprentissage de la démocratie et des principes républicains : liberté, égalité, fraternité et développer des valeurs de solidarité et de respect d'autrui et de lui-même.

5. Que la dignité de la personne des enseignants soit respectée et que soit reconnu le droit à l'autonomie des équipes pédagogiques. Si l'on veut être cohérent, ce qui précède doit avoir une forte incidence sur la formation des enseignants. Il est évident que les formateurs doivent avoir envers les formés une attitude bienveillante telle qu'elle vient d'être définie ci-dessus. Il est en

particulier essentiel que les contenus et les méthodes de formation les mettent en position d'être acteurs de celle-ci. En effet comment pourraient-ils aider les enfants à se construire comme sujets si eux-mêmes dans la formation n'ont pas été en mesure de le faire. Cette « révolution copernicienne » par laquelle ils vont s'autoriser à agir en sujets, à renoncer à la toute puissance de la pédagogie réduite à la didactique va les conduire à donner sa place de sujet à l'enfant : ils se mettront en retrait pour lui laisser son espace, retrouvant par là le sens premier du mot pédagogue, qui, en grec, désignait l'esclave qui accompagnait l'enfant sur le chemin de l'école.

Cette attitude d'accompagnement bienveillant grâce à laquelle celui-ci va retrouver estime de lui-même et désir d'apprendre ne définit-elle pas ce qui constitue l'essence même de la rééducation ?

Mais pour que son travail porte ses fruits le rééducateur ne travaille pas seul mais avec ses collègues, les parents et les partenaires de l'école. Comment peut-il militer pour que ce changement de regard sur l'enfant, qu'il a opéré, soit partagé par eux ? Comment porter sur eux un regard bienveillant qui les aide à prendre conscience des changements nécessaires et à avoir assez d'estime et de confiance en eux pour les mettre en œuvre ?

Travailler à un changement de mentalité est une œuvre colossale et de longue haleine qui se heurte à bien des résistances.

Paris, le 04 mars 2014